FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS



A ECHOFNACA18°

COMBATTANTS

EN ALGERIE MAROC ET TONISIE Septembre 2016



F.N.A.C.A. COMITE DU XVIIIe arrondissement - 28, rue Affre 75018 PARIS

EDITORIAL

Chers adhérents, chères adhérentes veuves de nos amis décédés,

L'été 2016 restera dans nos mémoires pour les évènements dramatiques que nous avons traversés: carnage le 14 juillet, à Nice, après le feu d'artifice, et égorgement d'un prêtre, pendant la messe, le 26 juillet, à Saint Etienne-du-Rouvray. Il faut se féliciter que, dans ces circonstances si propices à toutes les dérives, la population française ait su (sauf très rares exceptions) garder tout son sang-froid.

Il est vrai que, depuis 60 ans, les anciens combattants d'Algérie avaient déjà fait la preuve qu'ils se refusaient à toute forme de rancœur, et moins encore de rancune (sans oublier pour autant les camarades tués ou dans des handicapés à vie meurtriers). affrontements Les adhérents de la FNACA sont fiers d'avoir toujours milité pour la paix civile, sans aucune arrière-pensée envers les populations issues de l'immigration, mais en les considérant avec confiance et respect comme des concitoyens. Nous persistons à croire que nous avions raison et que, pour l'immense majorité compatriotes, la réciproque est vraie.

Nous espérons que, dans cette tourmente, vous avez, malgré tout, pu passer des vacances sereines et reposantes.

Au cours de l'année écoulée, notre Comité FNACA 18ème a poursuivi ses activités. Le 19 mars dernier, avec pour la première fois la présence du Président de la République, nous avons commémoré le 54ème anniversaire de la fin des combats en Algérie. Le matin, à 10 heures, avec les élus du 18ème, nous nous sommes réunis, comme chaque année, devant le monument aux morts de la mairie

du 18^{ème} et, après un repas amical, nous nous sommes retrouvés l'aprèsmidi aux Invalides, puis au Mémorial National du quai Branly et, enfin, à l'Arc de Triomphe.

Notre Comité s'est employé à maintenir et à développer ses actions de bénévolat, afin de venir en aide à celles et à ceux de ses membres qui sont atteints par la maladie ou qui souffrent de handicap. Nous nous employons à leur apporter tout le soutien et toute l'aide que nos finances limitées et nos moyens parfois problématiques humains peuvent permettre. En effet, si notre détermination reste intacte, il faut hélas constater que notre condition physique ne suit pas toujours et qu'au fil des années nos rangs se dégarnissent.

Pouvoir nous fier à votre fidélité, à votre mobilisation et à votre générosité est pour nous véritablement essentiel. C'est la preuve de la démarche fraternelle qui nous réunit et nous anime les uns et les autres.

Nous comptons sur votre présence à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le 13 octobre 2016 à la salle Poulbot de la Mairie du 18^{ème}.

Et, pour finir, un rappel : n'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de nos permanences qui se tiennent tous les jeudis dans le hall de la mairie et au local associatif « Jamais seul bien accompagné » (voir calendrier et horaires page 3); vous y serez toujours les bienvenus.

Yves DETROYAT Président

Assemblée générale

Comité FNACA 18ème

Avec la présence de Francis YVERNES Secrétaire général de la FNACA de Paris

Jeudi 13 octobre 2016 à 9 h 30

Salle Poulbot de la Mairie du 18^{ème} 1, place Jules Joffrin 75018 PARIS

Notre Comité organise un déjeuner

le jeudi 13 octobre 2016 à 12 heures 30

« Au rendez-vous de Montmartre »

15, rue la Vieuville- 75018 PARIS

(Mº Abbesses - Bus Montmartrobus, arrêt : Abbesses)

Ce sera une excellente occasion de nous retrouver entre amis dans une ambiance chaleureuse.

> Nous vous attendons nombreux accompagnés de votre famille et de vos amis.

Les inscriptions sont à adresser, accompagnées du règlement (32 € par personne),

au siège du Comité 18^{ème} de la FNACA 28 rue Affre 75018 PARIS avant le *5 octobre 2016* (aucune inscription ne sera prise après cette date)

RAPPEL Payer moins d'impôts

L'article 4 de la loi de finances pour cette année a modifié l'article 195 du code général des impôts en abaissant à 74 ans l'âge pour obtenir l'avantage fiscal accordé aux anciens combattants titulaires de la carte du combattant et à leurs conjoints survivants.

Cet avantage fiscal consiste en l'octroi d'une demi-part supplémentaires dès l'âge de 74 ans.

Auparavant, cet avantage fiscal n'était pas accordé avant 75 ans. Cette mesure n'a aucun impact sur la retraite mutualiste du combattant.

CNM & Vous

Titulaire d'une garantie prévoyance ou cotisant à la retraite combattant, mutualiste du pensez à actualiser votre clause de désignation bénéficiaires en cas changement de situation afin de vous assurer que VOS volontés seront bien respectées.

Terroirs des Gourmets

Epicerie fine, cave à vins Restaurant

10, boulevard de la Chapelle 75018 Paris

Tel 01 48 07 65 61 Portable 06 28 61 77 75

Metro Stalingrad et bus 48

Ouvert tous les midis

(sauf le dimanche) de 12 h à 14 h 30 et les jeudis, vendredis, samedis soir de 19 h à 22 h 30

RAPPEL

Un service social

se tient à la permanence de la mairie du 18^{ème} les jeudis (sur rendez-vous)

par **Marie-France BORG**, Vice-présidente du Comité FNACA 18^{ème}

Prendre contact au n° 06 84 81 26 70

C. MICHEL

Articles de Sport et loisir Vente et réparation de cycles



62, rue du Mont Cenis 75018 Paris



Insigne de la F N A C A Réclamez-le au Comité

Nouveaux adhérents (es)

L'un de vos voisins ou quelqu'un de votre entourage est sans doute un ancien combattant ou la veuve d'un ancien d'A.F.N. Parlez de la F.N.A.C.A. et prêtez le journal « l'Ancien d'Algérie ». Nous vous rappelons que ce journal peut intéresser un ou une ami(e) n'appartenant pas encore à notre Fédération.

Celui-ci (ou celle-ci) pourra adhérer directement auprès du Comité **F.N.A.C.A.18**ème</sup> au cours

des permanences tenues tous les jeudis de 16 h à 17 h 30 dans le hall central de la mairie du 18ème ou en écrivant au <u>siège social</u>: 28 rue Affre, 75018 Paris. S'il (ou elle) n'habite pas le 18ème arrondissement, il (ou elle) peut néanmoins, adhérer à notre comité.

Inauguration de la place Jeanne BOHEC

Mardi le 8 mars 2016



Allocution d'Eric LEJOINDRE, Maire du 18 ens



Avec la présence de nos porte-drapeaux DEPINAY, ESCAICH, TREHOUX et TRUEL



Eric. LEJOINDRE, Maire du 18ème entouré de la famille de Jeanne BOHEC et des élus de l'arrondissement



Les élèves, lors de l'inauguration de la place Jeanne BOHEC entre les rues Clignancourt, Christiani, Myrha et Poulet

A votre écoute l'Association

« JAMAIS SEUL BIEN ACCOMPAGNE »

Aide matérielle

Préparation des repas, courses, travaux ménagers, entretien de cadre de vie.

- Aide technique

Lever et coucher, toilette, habillage, coiffure, alimentation, surveillance des régimes, transferts et déplacements, suivi de la prise de médicaments.

- Aide administrative

Formulaires à remplir, prise de rendezvous, rédaction des courriers, gestion des factures.

Aide relationnelle et sociale

Sorties et accompagnement sur les lieux d'activités (théâtre, cinéma, musée, club du troisième âge) lecture, discussions, lien avec d'autres intervenants (médecin, infirmière, assistante sociale...)

Maintien a domicile

Personnes âgées & handicapées

Les différents aides & services



« Jamais seul bien accompagné »
 46/48 Boulevard Ney

75018 Paris
2 01 75 77 32 80

contact@jsba-services.com

Site Internet de la FNACA Paris

Fnacacd75.paris@orange.fr

Vous y trouverez des informations sur la vie du Comité 18^{ème}

LA TAVERNE DES CLOYS BAR RESTAURANT

Plat du jour Formule bistrot Salades composées

18 rue des Cloys 75018 Paris Tel 01 42 57 19 50

patrickcloys@hotmail.fr

Le Sarment de Montmartre Brasserie Restaurant

62, rue du Mont Cenis 75018 Paris Tel : 01 42 58 61 91

lesarmentparis18@gmail.com

NOS PEINES

Les membres du Comité FNACA 18^{ème} ont la douleur de vous faire part du décès de :

Pierre GUERIN

Membre du conseil d'administration FNACA 18^{ème} et Trésorier de notre Comité

Norbert ROUSSEAU

Membre du conseil d'administration FNACA 18^{ème}

Joseph BARRE

Membre du comité FNACA 18^{ème}

Hubert GOUAULT

Membre du comité FNACA 18ème

A leurs familles dans le deuil, nous renouvelons nos sincères condoléances et nous les prions de croire à toute notre sympathie.

RESTAURANT LE SAGITTAIRE

77, RUE LAMARCK 75018 PARIS

TEL. 01 42 55 17 40 www.restaurantlesagittaire.com fermé dimanche et lundi

Les 3 frères

Café Concert

Restaurant Hôtel

Réservation au 01 42 64 91 73

14, rue Léon 75018 Paris M° Château Rouge

CNM Info

Quelles sont les nouveautés de l'opération parrainage 2016.

Jusqu'à présent, seuls les adhérents bénéficiant d'une complémentaire santé individuelle avaient la possibilité de parrainer. Désormais, tous les adhérents quel que soit le service dont ils disposent à la CNM peuvent devenir parrain.

Ainsi, les adhérents en complémentaire santé au travers d'un contrat collectif mais également les adhérents disposant de solutions PREVOYANCE (GFO par exemple ou retraite (retraite mutualiste du combattant par exemple) peuvent nous recommander des filleuls.

Ce nouveau dispositif est en vigueur depuis 1er avril 2016.

NOS PERMANENCES

Les permanences de notre Comité ont lieu

> tous les jeudis de 16 h 00 à 17 h 30

dans le hall central Mairie du 18°

1 place Jules JOFFRIN

Métro Jules JOFFRIN Bus : 80 - 60 - 31 - 85 - 64

et tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} mardis de 10 h 30 à 12 h 00

au local associatif de

« Jamais seul bien accompagné »

46/48 Bld NEY 75018 PARIS

à noter sur votre agenda

13 octobre 2016 à 9 heures 30 : Assemblée générale FNACA 18^{éme} ;

10 novembre 2016 à Paris 7^{ème} : Illumination de la façade des Invalides et au rond-point du Bleuets de France ;

11 novembre 2016 à 10 heures : Cérémonie de l'Armistice de 1918:

17 novembre 2016 à 14 heures 30 : Assemblée générale UFAC 18^{eme}

27 janvier 2017 à 10 heures ; Journée à la Mémoire de l'Holocauste :

21 février 2017du à 10 heures: Commémoration de la bataille de Verdun

Toutes les cérémonies se tiennent devant le monument aux morts de la mairie du 18^{eme}.

APPEL DE COTISATIONS

Nous tenons à la disposition de nos adhérents les cartes FNACA 2017 (valables du 01-09-2016 au 31-08montant total de la 2017). Le cotisation est de 22,00 € : 20,00 € + 2,00 € de soutien au Comité 18 arrdt FNACA.

Surtout n'attendez pas de recevoir un rappel de la Fédération pour vous mettre à jour : cela vous coûterait des frais supplémentaires de relance et priverait le Comité local de la quote-part lui revenant sur chaque cotisation.

Vos chèques devront être libellés à l'ordre du Comité FNACA 18e et impérativement adressés au Comité F.N.A.C.A. 18^{ème} - 28, rue Affre 75018 PARIS, accompagnés d'une enveloppe timbrée

NOS ACTIVITES

Notre Comité 18^{ème} a participé aux cérémonies et activités suivantes:

8 mars 2016 :

Inauguration de la place Jeanne BOHEC;

19 mars 2016:

54^{ème} anniversaire du cessez le-feu Algérie;

24 avril 2016 :

Commémoration de la journée de la déportation;

8 mai 2016:

Cérémonie de la Victoire du 8 mai 1945 ;

25 mai 2016 :

Inauguration de la place Maurice SICART

18 juin 2016 :

Commémoration de l'appel du général de Gaulle;

21 août 2016:

Cérémonie du souvenir des martyrs de la cascade du Bois de Boulogne ;

23 août 2016:

Hommage au commandant BOUCHET et ses camarades fusillés le 22 août 1944;

25 août 2016:

Cérémonie de la libération de Paris sur le plan du 18ème et de Paris.

LES ROUTIERS

Café Restaurant

Bernard et Joëlle DUBREUIL

50, rue Marx Dormoy 75018 Paris

Tel 01 46 07 93 80

Qu'est-ce que le service civique?

Il s'agit d'un dispositif qui permet à des volontaires de réaliser une mission au service des autres au sein d'une association, d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public. Ces mis- ticipent à la cérémonie de la sions, entre 6 et 12 mois ont une flamme sous l'Arc de Triomphe. durée hebdomadaire de 24 heures.

Elles peuvent concerner plusieurs domaines : la solidarité, l'éducation pour tous, la culture, les la santé, le sport, loisirs, l'environnement, la mémoire, la secours d'urgence.

Le porte-drapeau

Les porte-drapeaux sont des l'ONAC. personnes, anciens combattants ou non, qui assurent bénévolement, manilors des patriotiques, festations service du port du drapeau tricolore de leur régiment ou de leur association.

Cette mission est hautement symbolique puisque le portedrapeau rend hommage, au nom de la nation française, aux combattants et aux disparus. Le

porte-drapeau se doit donc d'exercer sa fonction avec dignité et constance.

L'ONACVG accorde une attention toute particuliculière à la présence des porte-drapeaux lors des journées nationales commémoratives et des cérémonies locales. L'Office gère l'attribution d'un diplôme d'honneur créé en 1961, après avis des commissions départementales et d'une commission nationale.

L'engagement de l'ONACVG pour la pérennisation de la fonction de porte-drapeau passe par la mobilisation des nouvelles générations, pourquoi l'Office invite, chaque année pour le 14 juillet, les plus jeunes porte-drapeaux France à Paris.

Pendant toute une journée, ces jeunes, originaires des 13 régions françaises et âgés de 8 à 25 ans, sont mis à l'honneur. Ils assistent au défilé sur les Champs-Elysées, visitent capitale l'après midi et par-

AIDE FINANCIERE DE L'ONAC

Nous rappelons à tous et à toutes qu'en cas de difficultés citoyenneté, les actions et les matérielles, il vous appartient contacter nous qu'ensemble nous puissions établir une demande d'aide financière dans le cas partenariat liant la FNACA et

Comité de rédaction

AUCLAIR, BELLEC, BENARD, DETROYAT, ESCAICH GRESPINET, GROETSCHEL, LEROY, TREHOUX, TRUEL.